



L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Cynthia Hethrington, incluant les ajouts proposés, soit le point 5.3, Salon du livre, le point 10.1, Débarcadère, le point 11, Sortie au service de garde, décalant ainsi les autres points à l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2022**

Résolution 2023-01-31-CÉ-026

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 29 novembre 2022 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Le procès-verbal a été modifié concernant la publicité de la caisse ou d'une autre institution financière.

Il est proposé par M. Pierre-Vincent Bélisle :

Que soit adopté, après modifications, le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 29 novembre 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Approbation de la nouvelle représentante de la communauté**

Résolution 2023-01-31-CÉ-027

M. Desautels ne pourra plus représenter la communauté (et le CIER) au C.É. M<sup>me</sup> Claudie Gervais se présente aux membres du C.É. et remplacera M. Desautels pour l'année en cours.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andrée-Anne Pépin :

Que M<sup>me</sup> Claudie Gervais devienne la nouvelle représentante de la communauté pour représenter le CIER au conseil d'établissement.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Suivi au procès-verbal du 29 novembre 2022**

**5.1 Sous-comité uniformes**

Des élèves ont fait l'essayage d'échantillons d'uniformes pour faire des choix pour la collection 2023-2024. Après consensus, une sélection a été faite pour l'année 2023-2024. Un message aux parents sera envoyé pour annoncer la nouveauté.

## 5.2 Photos scolaires

La compagnie Miss Kit est réservée pour les photos scolaires de l'an prochain.

## 5.3 Salon du livre

La Librairie moderne sera présente pour un salon du livre le mercredi 22 mars au gymnase pour la vente de livres aux élèves et aux parents. Quinze pour cent des ventes seront remis à l'école. Les achats devront être faits en présence d'un parent le jour ou en soirée.

## 6. Questions du public

Aucune question du public.

## 7. Site Internet pour formations, capsules, fiches :

Site Internet pour formations, capsules, fiches :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

## 8. Approbations par courriel déjà faites

### 8.1 Publicité Fondation Pro-Étude

Résolution 2023-01-31-CÉ-028

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Faquette-Asselin :

Que soit approuvée la publication de la publicité de la fondation Pro-Études pour une campagne de financement par le biais d'un courriel aux parents.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### 8.2 Sortie du service de garde du 30 janvier 2023

Résolution 2023-01-31-CÉ-029

Après réflexion, il aurait été préférable d'aller glisser durant 1 h 30 au lieu de 2 h. Les enfants ont beaucoup aimé l'activité, mais ils ont eu froid lors de la dernière demi-heure.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Lagacé :

Que la sortie du 31 janvier soit approuvée.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **9. Fonds à destinations spéciales**

### **9.1 Relevé du fonds à destinations spéciales**

M<sup>me</sup> Derome présente le relevé du fonds à destinations spéciales. La campagne de financement de sapins et de poinsettias a rapporté 1 373,04 \$. Les profits du marché de Noël sont de 5 435,75 \$.

### **9.2 Approbation d'un don de Desjardins (3 000 \$)**

Résolution 2023-01-31-CÉ-030

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Tremblay :

D'approuver la réception du don de 3 000 \$ de Desjardins dans le fonds à destinations spéciales.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **9.3 Demande de 300 \$ fête des finissants et départs**

Résolution 2023-01-31-CÉ-031

Chaque année, une fête des finissants est organisée. Depuis quelques années, on souligne aussi le départ des élèves qui nous quittent. Le Club optimiste nous offre un montant de 800 \$ pour l'organisation de cette fête. L'école demande l'approbation d'un montant de 300 \$ du fonds à destinations spéciales pour compléter le montant offert par le Club optimiste.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Viviane Audet :

Que la dépense de 300\$ du fonds à destinations spéciales soit approuvée pour la fête des finissants.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**



## 10. Informations projets d'améliorations des bâtiments

M<sup>me</sup> Derome informe les membres du conseil d'établissement des projets d'amélioration des bâtiments qui sont déposés pour les deux bâtiments de l'école de Richelieu.

### 10.1 Débarcadère

M<sup>me</sup> Geneviève Maude Cloutier mentionne que le débarcadère de Saint-Joseph n'est pas facilement accessible pour les élèves, car ceux-ci doivent enjamber un banc de neige créé par le déneigement de la Ville. M<sup>me</sup> Derome demandera à la Ville de libérer l'accès en retirant la neige. À Curé-Martel, le banc de neige qui fait face au stationnement est trop large et empêche une circulation fluide et sécuritaire des voitures et des autobus.

## 11. Sortie au service de garde

Résolution 2023-01-31-CÉ-031

Les éducatrices du service de garde aimeraient aller au cinéma pour voir le film *Mario Bros* le 28 avril. Il y aura 57 places pour aller au cinéma de Saint-Bruno. Les coûts pour le parent seront de 39 \$ (incluant 8 \$ pour l'autobus, du maïs soufflé, un petit jus, une collation de bonbons et des frais de garde).

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Tremblay :

Que cette sortie soit approuvée.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 12. Suivi démarche projet éducatif de l'école

D'ici décembre 2023, toutes les écoles devront avoir déposé leur projet éducatif pour les prochaines quatre années. M<sup>me</sup> Derome résume les principales étapes et explique où en est l'équipe-école dans cette démarche.

Au niveau du CCS, le PEVR était chargé, avait de nombreux objectifs et moyens. Les objectifs de diminution du taux de décrochage et du taux de réussite en lecture n'ont pas été atteints. L'écart de réussite entre les garçons et les filles s'est réduit, dû à la diminution des résultats des filles. Pour notre école, nous avons fait un suivi de certains élèves en difficulté. La majorité était en échec ou à risque lors de la première année de leur cycle et était en réussite à la deuxième année du cycle, avec des outils, des moyens, de l'aide des spécialistes. Cependant, certains autres élèves vivaient des événements personnels ayant une influence directe sur leurs résultats ou venaient à quitter l'école en raison d'un déménagement ou d'un classement en classe d'adaptation scolaire.

Aussi, lors de la pandémie, les notes étaient remplacées par des cotes de type « réussite ou non-réussite » qui ne nous permettaient plus de suivre de façon précise leurs résultats. Les deux années qui ont suivi furent composées de deux étapes seulement, ce qui a un impact sur la lecture de nos données.

Nous avons à revoir si nous choisissons de reconduire les valeurs antérieurement choisies par l'école, ainsi que définir notre vision et notre mission. Le projet éducatif sera donc révisé et déposé pour adoption au conseil d'établissement d'ici décembre 2023.

**13. Informations du comité de parents**

Les représentants sont absents.

**14. CIER**

M<sup>me</sup> Claudie Gervais fait un retour concernant le marché de Noël. Il y aura une activité de vente de plants pour la St-Valentin le 11 février. Il y aura aussi la course verte qui aura lieu le 23 avril, ainsi qu'une possibilité d'activité cuisine. Concernant le camp de jour estival, les parents demandent qu'il y ait une priorité pour les enfants de Richelieu. Le camp est très populaire et plusieurs sont déçus de ne pas y avoir accès. Les places avaient été comblées en 30 minutes à l'été 2022.

**15. OPP**

Nous avons fait des demandes de soutien à l'OPP pour différentes activités, dont la collecte de sang.

**16. Correspondance**

Aucune.

**17. Varia**

17.1 Bibliothèque

Un message devrait être fait aux parents de la part du secrétariat concernant l'utilisation acceptable des livres afin de les conserver en bon état. Ils sont souvent mouillés, brisés, déchirés et certains sont remplis de marques de crayon.

**18. Levée de la séance**

Résolution 2023-01-31-CÉ-032

Il est proposé par M<sup>me</sup> Catherine Faquette-Asselin :

Que la séance soit levée à 21 h 03.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**



---

**Marie-Pier Charette**  
**Présidente du CÉ**

---

**Christine Derome**  
**Directrice**